
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

04 > 17 JUILLET 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mardi 4 juillet 2023

Le LEMM pour renforcer la cohésion sociale et la santé publique (432 mots)

Le LEMM (Lien en Moselle et Madon) est un lieu ressource qui regroupe différents services de la communauté de communes Mose...

Page 6



jeudi 6 juillet 2023

Petites Villes de demain : « On continue à avancer » (191 mots)

Le projet « Petites Villes de demain » (PVD) poursuit son chemin. Après le diagnostic en avril, la définition de la stratég...

Page 7



dimanche 9 juillet 2023

Un nouveau site de compostage (126 mots)

Mardi 4 juillet, une quinzaine d'habitants ont inauguré le nouveau site de compostage partagé situé rue du Petit-Avillon. L...

Page 8



mardi 11 juillet 2023

Vingt-trois stagiaires BAFA en situation réelle (271 mots)

Depuis samedi 1er juillet, 23 jeunes stagiaires s'initient aux techniques d'animation pour passer le BAFA. Subventionnés à...

Page 9



mercredi 12 juillet
2023

Tout un après-midi à jouer (105 mots)

Organisés par la communauté de communes Moselle Madon et les services de la ludothèque (jeux) de la bibliothèque (tapis à h...

Page 10



vendredi 14 juillet 2023

Une exposition photo pleine d'émotion et de partage (214 mots)

L'exposition Transparence, présentée à la Filoche jusqu'au samedi 22 juillet, vient d'être inaugurée en présence de représe...

Page 11



vendredi 14 juillet 2023

Apéro compost sur site (206 mots)

Une dizaine d'habitants s'est retrouvée jeudi autour des composteurs partagés, à l'arrière de la salle polyvalente. Le bac ...

Page 12

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



jeudi 6 juillet 2023

Élection des délégués pour les sénatoriales (56 mots)

Lors du conseil municipal du 9 juin dernier, la désignation des délégués pour les sénatoriales était à l'ordre du jour. ...

Page 14



dimanche 9 juillet 2023

Pour la réouverture ferroviaire de la Lorraine vers le Sud

(220 mots)

Lors de leur séance du 3 juillet, les conseillers municipaux réunis autour du maire, Hervé Tillard, ont délibéré sur plusieurs...

Page 15



dimanche 9 juillet 2023

Une subvention exceptionnelle pour le service périscolaire

(201 mots)

Subvention exceptionnelle à l'association Le bélier Meulson. L'association Le bélier Meulson qui gère le périscolaire fait...

Page 16



mardi 11 juillet 2023

Le city stade de l'espace Chefson a été inauguré (309 mots)

Dimanche a eu lieu l'inauguration du city stade à l'espace Chefson, en présence du sénateur Jean-François Husson, d'Audrey ...

Page 17



jeudi 13 juillet 2023

Le dossier Grand'Rue entre les mains d'un cabinet d'urbanistes local (288 mots)

Céline Baudon et son équipe du cabinet Espace et Territoires (EsTerr) est venue arpenter la Grand'Rue avec un groupe de riverains...

Page 18



vendredi 14 juillet 2023

Risques et prévention en été : pompiers et élus font le point

(343 mots)

Les fortes chaleurs que nous connaissons sont une source accrue de risques notamment pour les jeunes et les personnes âgées...

Page 19



samedi 15 juillet 2023

Le Val de Fer reçoit une maquette de la mine fabriquée par des élèves (692 mots)

La maquette de la mine du Val de Fer que vient de recevoir l'Agence du Patrimoine et de la Culture des Industries (APCI) a ...

Page 20

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



mardi 4 juillet 2023

Un fonds européen pour accompagner les projets locaux

(367 mots)

Page 23

Pour présenter les bienfaits d'un dispositif, quoi de mieux que rencontrer ses bénéficiaires ? C'est dans cette logique que...



lundi 17 juillet 2023

Une nouvelle présidente pour le comité de bassin Rhin-Meuse

(265 mots)

Page 24

Le comité de bassin Rhin-Meuse a un nouveau président. En l'occurrence une présidente ! Vice-présidente du ...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Le LEMM pour renforcer la cohésion sociale et la santé publique

Un espace emploi, une antenne de la mission locale et un centre d'action sociale : le LEMM (Lien en Moselle et Madon) regroupe en un seul lieu, à Chaligny, les services dédiés à la cohésion sociale sur le territoire de Moselle et Madon. Un LEMM Santé est également en projet.

Le LEMM (Lien en Moselle et Madon) est un lieu ressource qui regroupe différents services de la communauté de communes Moselle et Madon. Il a été inauguré il y a quelques jours par Filipe Pinho, président de la CCMM et du CIAS, en présence d'Arnaud Cochet, préfet de Meurthe-et-Moselle, de Geneviève Bringuier, présidente de la mission locale Terres de Lorraine, et d'André Bagard, maire de Chaligny. Il vise à renforcer la cohésion sociale et le bien vivre ensemble sur le territoire.

Le projet a été mis en place il y a presque deux ans et a bénéficié d'un soutien financier important de l'État. Auparavant, les services dédiés à la cohésion sociale étaient dispersés, peu fonctionnels et situés dans des bâtiments vétustes. L'antenne locale de la mission locale Terres de Lorraine rencontrait également les mêmes limites. Le service d'animation ados et de prévention n'avait pas de local fixe et devait se déplacer

entre différents bâtiments communaux.

Le LEMM offre désormais un espace emploi, une antenne de la mission locale et un centre d'action sociale, réunis dans des locaux fonctionnels à Chaligny, place de la Filature.

La création du LEMM Santé en vue

Des synergies avec les services de développement social et un projet de LEMM Santé sont également prévues pour améliorer l'accès aux soins et aux services de petite enfance.

La prochaine étape du projet sera la création du LEMM Santé. Il s'agira de mettre en place une maison de la prévention et de la santé publique dans deux cellules de la Filature, proches du LEMM. Ce nouvel espace accueillera le local de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) ainsi qu'un cabinet de soins.

Des permanences de soins non programmés seront assurées en soirée par des médecins locaux, afin de fournir un service de proximité et de limiter les visites aux urgences.

Le relais petite enfance, actuellement hébergé dans des locaux exigus et excentrés, sera également implanté dans cet espace pour faciliter l'accès aux services d'accueil de la petite enfance. ■



Filipe Pinho, président de la CCMM et du CIAS, en présence d'Arnaud Cochet, préfet de Meurthe-et-Moselle, de Geneviève Bringuier, présidente de la mission locale Terres de Lorraine, et d'André Bagard, maire de Chaligny, lors de l'inauguration.



Petites Villes de demain : « On continue à avancer »

Le projet « Petites Villes de demain » (PVD) poursuit son chemin. Après le diagnostic en avril, la définition de la stratégie début juin, ce sont les actions à mettre en place dans ce cadre qui ont été débattues en groupes de travail la semaine dernière. Objectifs : la revitalisation des centres-villes de Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent et l'amélioration de l'habitat.

Pour aboutir à la réalisation de la stratégie, les participants ont réfléchi

aux champs d'action possibles dans les domaines du cadre de vie, de l'habitat, de la végétalisation, du commerce et de l'aménagement de mobilités douces.

Le cabinet d'étude qui suit le projet reprend actuellement tout ce qui est ressorti de ces derniers échanges, puis les communes auront à valider ce sur quoi elles veulent s'engager. Et d'ici la fin de l'année, conformément au calendrier prévu, un programme d'actions concret sera défini.

« On continue à avancer », assure Cécile Kormann, cheffe du projet PVD. ■



Les participants, élus et responsables de services municipaux ont planché sur les actions à mettre en place pour pouvoir redynamiser les deux villes de Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent.



Un nouveau site de compostage

Mardi 4 juillet, une quinzaine d'habitants ont inauguré le nouveau site de compostage partagé situé rue du Petit-Avillon. L'occasion pour les agents du service prévention des déchets de la communauté de communes de rappeler que composter ses déchets organiques permet de réduire la quantité d'ordures ménagères incinérées. Les épluchures, coquilles d'œufs et restes de fruits, légumes et café se décomposeront jus-

qu'à obtention d'un compost mûr dans quelques mois.

Le secret ? Découper les déchets alimentaires en morceaux, les équilibrer avec du broyat de bois mis à disposition et brasser régulièrement le contenu du bac.

Les habitants volontaires ont récupéré un boisseau pour collecter et acheminer leurs biodéchets jusqu'au site

partagé. ■



Mise en place du nouveau site rue du Petit-Avillon.



Vingt-trois stagiaires BAFA en situation réelle

Depuis samedi 1^{er} juillet, 23 jeunes stagiaires s'initient aux techniques d'animation pour passer le BAFA. Subventionnés à hauteur de 300 €, ils ont répondu à une offre de la communauté de communes, qui proposait cette aide pour répondre à un important besoin en animateurs dans le secteur. Les Francas l'organisent sous la responsabilité de Mélanie Bourion, coordinatrice de leur pôle formation, à Chaligny, durant huit jours pleins, entre le CIAS, le Foyer des jeunes et l'ancienne maternelle du Centre.

Mise en situation réelle

C'est là que, dans le cadre d'un mercredi récréatif, les stagiaires ont proposé aux enfants diverses animations

minutieusement préparées la veille. « On les met en situation avec de vrais enfants pour pouvoir leur faire un retour sur leur animation, et qu'ils puissent prendre en compte ces points d'amélioration plus tard dans leur pratique », explique Dalila El Kinnana, directrice du centre de loisirs et formatrice BAFA. Aux petits, des jeux autour du cirque ; aux grands, des jeux en musique. Et pour conclure la matinée, confection d'un baby-foot à partir de boîtes à chaussures, de pinces à linge et de pailles.

Un stage pratique ensuite

« J'adore les enfants, confie Maëlys, 16 ans. Ce stage me permet d'entrer dans le monde du travail, d'être responsable. Je m'y sens à ma place et ce

qu'on apprend m'intéresse. »

Chaque stagiaire complètera cette formation générale du BAFA par un stage pratique en été, puis par un stage d'approfondissement avant d'obtenir le diplôme. ■



Fabriquer un mini-baby-foot avec boîte à chaussures, pinces à linge et pailles, c'est motivant et à la portée de tous les enfants.



Tout un après-midi à jouer

Organisés par la communauté de communes Moselle Madon et les services de la ludothèque (jeux) de la bibliothèque (tapis à histoire, livres) et de la médiathèque (jeux tablettes.) ces nombreux jeux et activités pour les enfants se sont déroulés au Chaubourot. Jeux en bois et d'autres tels que mini-métro, monument Valley, bouquet de mots/jardin de mots...

Tous ces jeunes encadrés par les animateurs de CCMM, les membres de la commune et du comité interassociatif qui leur a offert des boissons ont passé une excellente après-midi. ■



Les jeux en bois ont connu un certain succès.



Une exposition photo pleine d'émotion et de partage

L'exposition **Transparence**, présentée à la Filoche jusqu'au samedi 22 juillet, vient d'être inaugurée en présence de représentants du lycée professionnel La Tournelle, de l'association Les Petits Frères des pauvres et de plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux. Baptiste Cozzupoli, artiste photographe, a mis en avant le travail réalisé par les créateurs d'art et a remercié le LPR La Tournelle ainsi que l'association, qui accompagne les personnes seules et démunies, pour leur accueil dans leurs locaux respectifs.

« Grâce à ce travail collaboratif, des

liens intergénérationnels ont été tissés entre les élèves de 1re bac pro ASSP (accompagnement, soins et Services à la personne) et les bénéficiaires et bénévoles de l'association », a précisé Maurice Chaudron, Responsable de l'équipe nancéienne des Petits Frères des pauvres.

L'exposition, inscrite comme démarche de projet dans le cadre de l'épreuve « chef-d'œuvre » du baccalauréat, a eu pour but de rendre la culture et l'art accessibles à ceux qui en sont éloignés par leur pathologie ou leur handicap. Six bénéficiaires et bénévoles de l'association ont prêté

leurs visages aux 50 lycéens qui se sont exercés à l'art de la photo. Le résultat des portraits est saisissant ! ■



L'artiste photographe et trois élèves du lycée La Tournelle.

Exposition visible aux horaires d'été de la Filoche.



Apéro compost sur site

Une dizaine d'habitants s'est retrouvée jeudi autour des composteurs partagés, à l'arrière de la salle polyvalente. Le bac d'apport était plein, il était temps de le vider. En collaboration avec la commune et les habitants référents, le service prévention des déchets est venu réexpliquer le fonctionnement de ce site de compostage partagé et ses règles d'utilisation.

« Pensez à bien découper en petits morceaux vos biodéchets et à les recouvrir de broyat, » insiste Claire Malary, cheffe de projet prévention

des déchets. « C'est une des clés de réussite d'un site de compostage collectif. » Elle a indiqué également que les déchets de jardin ne sont pas acceptés sur ce site, car trop volumineux. Les sacs dits « compostables » sont aussi à proscrire car ils ne se décomposent pas bien.

Le compost a été transvasé dans le bac de maturation pour se décomposer plusieurs mois. Ce moment convivial a également été l'occasion de découvrir les petits bêtes du compost (vers, cloportes, larves de cétoine), d'évoquer les futurs sites de

compostage partagé sur la commune et s'est conclu sur un apéro. ■



Le compost du bac d'apport a été transféré dans le bac de maturation où il va se décomposer pendant plusieurs mois.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



Élection des délégués pour les sénatoriales

Lors du conseil municipal du 9 juin dernier, la désignation des délégués pour les sénatoriales était à l'ordre du jour.

Ainsi sont devenus grands électeurs :

René Denille, Lydie Rouyer, Stéphane Siaussat, Christine Mazoyer, Christophe Dubourg, Stéphanie Maréchal, Guy George, Madeleine Weiss.

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 24 septembre 2023. ■





Pour la réouverture ferroviaire de la Lorraine vers le Sud

Lors de leur séance du 3 juillet, les conseillers municipaux réunis autour du maire, Hervé Tillard, ont délibéré sur plusieurs points.

Enquête publique. Suite au projet de reconfiguration du site hospitalier de Brabois situé sur le territoire de Vandœuvre et à la mise en place d'une enquête publique, le conseil municipal, appelé à formuler un avis avant le 28 juillet sur cette demande d'autorisation environnementale, décide de s'abstenir, compte tenu des

problèmes de circulation déjà existants dans ce secteur.

Subventions. Dans le cadre budgétaire de l'exercice en cours, il est nécessaire de procéder à un virement d'une subvention de 540 € au compte spécial USEP « Crédit Mutuel Enseignant 54 » afin de permettre aux enseignants de l'école élémentaire de gérer directement la cotisation USEP, et à un virement d'une subvention de 150 € à l'association La Chose publique, compagnie théâtrale qui fait des animations cet été à la MJC des

Castors.

Motion en faveur de la réouverture ferroviaire de la Lorraine vers le Sud de la France. Depuis quatre ans, il n'y a plus aucun TGV en circulation entre le territoire lorrain et le Sud de la France ; au carrefour de l'Europe, le corridor du Sillon lorrain ne peut pas devenir un « cul-de-sac » ferroviaire.

À l'unanimité, les élus adoptent cette motion. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-MARON

Une subvention exceptionnelle pour le service périscolaire

Subvention exceptionnelle à l'association Le bélier Meulson. L'association Le bélier Meulson qui gère le périscolaire fait face à des difficultés financières depuis la disparition de contrats aidés. La disparition de ces aides le place aujourd'hui dans une situation financière périlleuse et il se voit contraint de demander une subvention exceptionnelle aux communes de Maron et Sexey-aux-Forges de 8 000 € chacune.

Le conseil vote pour à l'unanimité

moins une voix (J.-R. Guittienne).

M. Vinck fait remarquer que, sans Le bélier Meulson, les communes seraient contraintes à des dépenses bien plus importantes pour faire fonctionner le service dans des conditions similaires.

Le service rendu aux parents permet simplement de faire vivre les écoles en accueillant tous les enfants des deux communes.

Indemnités versées au maire et

aux adjoints. Suite aux démissions en novembre 2022 et aux élections partielles de mars 2023, un nouveau bureau a été élu et il convient de délibérer à nouveau pour définir le montant des indemnités.

Il est proposé de maintenir les taux préalablement établis, à savoir, 40,3 % de l'indice brut terminal 1027 de la fonction publique pour le maire et 10,7 % pour les adjoints.

Délibération votée à l'unanimité. ■



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – PONT-SAINT-VINCENT

Le city stade de l'espace Chefson a été inauguré

Après une aire de pique-nique et avant une aire de jeux pour les plus jeunes, un city stade a été installé à l'espace Chefson. Un nouvel équipement où les jeunes pourront pratiquer football, handball ou basket, mais en respectant la tranquillité des riverains.

Dimanche a eu lieu l'inauguration du city stade à l'espace Chefson, en présence du sénateur Jean-François Husson, d'Audrey Bardot et du conseil municipal.

Le maire Yannick Hellack a retracé tout le parcours de cette réalisation : endroit à choisir, plan, subventions à demander, choix des matériels..., avant l'installation de ce city stade que les jeunes attendaient depuis très longtemps car on le leur avait promis. M. Sebrier a remercié M. Lucie qui a suivi ce projet du début à la fin.

Des règles à respecter

Le maire a rappelé quelques règles afin que riverains et jeunes puissent

vivre en parfaite harmonie et ne pas se gêner les uns et les autres.

Trois élus à tour de rôle font une ronde tous les soirs pour vérifier que tout va bien.

Le city stade est là pour que les jeunes puissent s'y adonner au football, handball et basket.

Il y a des horaires à respecter : du lundi au samedi de 9 h à 21 h 30 et le dimanche de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h afin de préserver la tranquillité des habitants de la rue.

L'espace Chefson renaît petit à petit. Il y a déjà une aire de pique-nique, les escaliers ont été nettoyés, et il est prévu l'installation d'une aire de jeux

pour les plus petits.

Le sénateur a salué l'action du maire, constatant qu'il œuvrait afin de « réveiller une cité endormie depuis longtemps ».

Les jeunes disent leur satisfaction de pouvoir s'adonner à leurs sports en toute sécurité. ■



L'inauguration avec la traditionnelle découpe du ruban.



Le dossier Grand'Rue entre les mains d'un cabinet d'urbanistes local

Vitesse, trottoirs absents ou bloqués par les voitures, passages dangereux... Les habitants ne se sentent pas en sécurité dans la Grand'Rue. Une étude est en cours pour trouver des solutions.

Céline Baudon et son équipe du cabinet Espace et Territoires (EsTerr) est venue arpenter la Grand'Rue avec un groupe de riverains, le maire et des élus. Ce cabinet a été engagé par la mairie pour tenter d'apporter des solutions au problème d'insécurité récurrent que rencontrent les habitants. La déambulation s'est étendue jusqu'à la rue du Réal, en passant par la place de la IVe République, le contournement de l'église et le haut de la rue Edmond-Pintier, secteurs également dangereux de par leur configuration et certaines habitudes de circulation et de stationnement. Puis tout le groupe s'est retrouvé pour un débrief dans le

parc de la mairie, autour d'un plan sur lequel Juliette Verduzier, paysagiste conceptrice du cabinet EsTerr, a marqué les emplacements repérés avec les élus et les habitants comme étant source de problèmes et de risques. De grands points sont ressortis, toujours les mêmes : vitesse excessive, étroitesse de la rue couplée avec un virage dans la Grand'Rue, difficulté à traverser, rond-point prêtant à confusion, manque de visibilité, trottoirs absents ou inadaptés, ou servant de zone de stationnement, pente à 18 %, passage autour de l'église délicat pour les bus et dangereux pour les piétons etc..

« Le cabinet va faire un diagnostic » a indiqué Céline Baudon, « puis nous ferons des propositions d'aménagement. » Une forte attente des habitants de ce quartier qui demandent « que la rue nous soit rendue ! » ■



Juliette Verduzier, paysagiste conceptrice du cabinet EsTerr, a pris note des remarques des habitants aux endroits critiques.



Risques et prévention en été : pompiers et élus font le point

La visite des élus au centre d'incendie et de secours de Neuves-Maisons a été l'occasion d'échanges approfondis avec les pompiers au sujet des risques liés aux fortes chaleurs estivales.

Les fortes chaleurs que nous connaissons sont une source accrue de risques notamment pour les jeunes et les personnes âgées. Pour faire un point approfondi, le maire et des adjoints se sont rendus au centre d'incendie et de secours de Neuves-Maisons. Ils ont échangé avec le lieutenant-colonel Laurent Juillerat, chef du groupement territorial de Nancy et avec les sapeurs pompiers de la caserne dirigés par le lieutenant Petit.

Les soldats du feu ont rappelé les principaux risques estivaux sur lesquels ils interviennent, avec un taux de départ en intervention d'à peine 6 minutes, ainsi que les mesures de prévention recommandées. Contre les incendies, proscrire barbecues, feux en milieu naturel, feux d'artifice privés. La mairie se fait d'ailleurs le

relais de cette interdiction préfectorale. Pour éviter noyades et blessures, surveiller les ados et les enfants, même en piscine privée, en dur ou hors sol. En été, les noyades domestiques sont la première cause de décès par noyade des moins de 25 ans. Chez les aînés, les risques liés à la canicule sont également importants. Une visite à la résidence Clerbout a permis aux pompiers, élus et résidents d'évoquer les bons réflexes à adopter : s'hydrater, boire de l'eau, rester au frais, éviter les sorties aux heures chaudes et les dépenses énergétiques non nécessaires.

Afin de pouvoir toucher plus de seniors qu'aujourd'hui, le maire aimerait disposer du listing préfectoral des Néodomiens de plus de 63 ans. « À Neuves-Maisons, nous avons fait

un recensement au moment du Covid. Mais il n'est pas réactualisé, c'est un travail de fourmi qu'on ne peut pas faire tous les ans. »

Face à l'augmentation des risques, le maire et le lieutenant Petit appellent toutes celles et ceux qui souhaiteraient s'engager parmi les pompiers volontaires à se manifester par mail : spv@sdis54.fr. ■



Les élus au centre de secours.



Le Val de Fer reçoit une maquette de la mine fabriquée par des élèves

Les 11 élèves de la classe ULIS du collège Jacques-Callot viennent d'offrir une maquette de la mine du Val de Fer à l'Agence du Patrimoine et de la Culture des Industries (APCI) qui gère le site.

La maquette de la mine du Val de Fer que vient de recevoir l'Agence du Patrimoine et de la Culture des Industries (APCI) a été réalisée à l'échelle du 1/15e par des élèves de l'association sous la tutelle de leur professeur, Stéphane Aptel. « L'idée, c'était de restituer tout ce qu'on a compris de la mine sous la forme d'une maquette. Pour ce projet, ils ont fait toute une séance à la mine, ils ont mesuré les cotes, fait un peu de maths. Ils ont appris à visser, à scier, à poncer. Et on s'est amusé, c'était aussi le but ! »

A l'invitation de Vincent Ferry, directeur de l'APCI (Agence du Patrimoine et de la Culture des Industries), le député Dominique Potier est venu les féliciter et les remercier. « Soyez fiers de ce que vous avez fait. Votre maquette va rester ici, elle permet tout de suite de comprendre la mine. »

L'APCI, outre son but de préservation, de restauration et de valorisation du patrimoine culturel et industriel, est aussi une association d'éducation populaire, souligne Vincent Ferry. « À travers l'idée du patrimoine, de sa conservation, on peut permettre à des jeunes dits en difficulté de s'exprimer dans un ouvrage. Les tables [du carreau de la mine, N.D.L.R.] ont été faites par les SECPA du collège, le grillage par l'école de la 2e chance. On accueille tout le monde. C'est à nous de nous adapter. »

L'APCI, une association, un projet, un rêve...

Au Val de Fer, l'APCI mène un projet d'envergure : c'est la mine du XIXe siècle qui est visitée, l'ère de la révolution industrielle et de l'idée qu'avec l'acier, « on peut aller plus haut et plus loin. » Avec la minette du Val de Fer, on a construit la tour Eiffel.

L'accueil des visiteurs (8 461 en 2022, un des plus gros sites de l'Est visités avec guide obligatoire), le travail sur les galeries, sont l'œuvre de bénévoles. Ils sont souvent les descendants de ceux qui ont travaillé là pendant un siècle, depuis la fondation en 1874 par Victor de Lespinats. Et ils viennent d'enrichir la visite avec l'ouverture d'une nouvelle galerie.

Manutention et gravité

Avec passion, Vincent Ferry explique comment le fondateur avait déjà pensé à la question de l'économie d'énergie, toujours d'actualité.

« Faire le moins de manutention possible, profiter de la gravité pour descendre le minerai à l'usine. On reste dans l'état d'esprit du projet initial. »

L'APCI, une association, un projet, un rêve...

Au Val de Fer, l'APCI mène un projet d'envergure : c'est la mine du

XIXe siècle qui est visitée, l'ère de la révolution industrielle et de l'idée qu'avec l'acier, « on peut aller plus haut et plus loin. » Avec la minette du Val de Fer, on a construit la tour Eiffel. L'accueil des visiteurs (8 461 en 2022, un des plus gros sites de l'Est visités avec guide obligatoire), le travail sur les galeries, sont l'œuvre de bénévoles. Ils sont souvent les descendants de ceux qui ont travaillé là pendant un siècle, depuis la fondation en 1874 par Victor de Lespinats. Et ils viennent d'enrichir la visite avec l'ouverture d'une nouvelle galerie. Avec passion, Vincent Ferry explique comment le fondateur avait déjà pensé à la question de l'économie d'énergie, toujours d'actualité. « Faire le moins de manutention possible, profiter de la gravité pour descendre le minerai à l'usine. On reste dans l'état d'esprit du projet initial. »

En été, visites tous les jours jusqu'au 31 août de 13 h 30 à 16 h 00, dont une visite en anglais à 14 h. ■



Autour de la maquette de la mine (galerie principale et galerie d'exploitation) et de celle d'un wagonnet, répliques exactes en miniature des originaux, les élèves et leur professeur expliquent leur travail au député Dominique Potier.

En été, visites tous les jours jusqu'au 31 août de 13 h 30 à 16 h 00, dont une visite en anglais à 14 h.



ACTUALITÉS DIVERSES

Un fonds européen pour accompagner les projets locaux

Lors d'une journée de présentation, des élus et membres du comité de programmation du dispositif Leader ont rendu visite à des bénéficiaires du fonds européen.

Pour présenter les bienfaits d'un dispositif, quoi de mieux que rencontrer ses bénéficiaires ? C'est dans cette logique que Pays Terres de Lorraine a organisé un « Summer Tour » afin de présenter le dispositif Leader, un fonds d'aides européen, et les projets soutenus sur le territoire.

En fin de parcours, le comité de programmation s'est notamment rendu, en présence d'élus, à Lucey, au domaine Lelièvre, et à Toul, à la brasserie artisanale et associative Cheval, deux porteurs de projets locaux.

« Une source d'attractivité » en plus

« Nous nous sommes installés à Lucey il y a 15 ans, un an plus tard, le dispositif a été lancé, Pays Terres de Lorraine nous a aiguillés et nous sommes rentrés dans la boucle », se remémore David Lelièvre, responsable de la commercialisation des vins du domaine. Les subventions récoltées ont notamment servi pour

l'achat de vélos électriques permettant de proposer un itinéraire touristique au plus près des vignes. « Le vélo est une source d'attractivité pour les urbains qui souhaitent se rendre dans la campagne. » Le « levier Leader » est également saisi pour des projets au niveau de l'association AOC Côte de Toul, ajoute-t-il. « Nous avons bien compris tout l'intérêt qu'il y avait à utiliser cet effet de levier. »

Sans l'aide, « nous n'aurions pas pu l'acheter »

La brasserie Cheval a également pu faire l'acquisition d'un matériel très utile pour son commerce, une embouteilleuse-capsuleuse. « Sans la subvention, nous n'aurions pas pu l'acheter, le coût représenté aurait été trop important », souligne Aurore Choux, directrice de la SCIC Brasserie Cheval.

Le fonds a participé à un haut pourcentage de la somme totale. Pour bé-

néficier de cette aide, la procédure s'est révélée simple, assure-t-elle.

Ces deux sociétés ont été bénéficiaires de Leader lors du programme 2014-2020, le futur programme s'échelonne de 2023 à 2027. « Avec cette journée, nous allons pouvoir nous plonger dans les nouveaux dossiers avec des images plein la tête », s'est réjoui le député Dominique Potier. ■



Le vigneron David Lelièvre fait la visite de son entreprise. Photo AV

par A.v.



Une nouvelle présidente pour le comité de bassin Rhin-Meuse

Audrey Bardot, conseillère municipale de Pulligny, vice-présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, vient d'être élue présidente du comité de bassin Rhin-Meuse. Elle succède à Claude Gaillard et ses 27 ans de présidence. Elle a en charge le 12^e programme d'intervention 2025-2030.

Le comité de bassin Rhin-Meuse a un nouveau président. En l'occurrence une présidente !

Vice-présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, en charge des mobilités et des infrastructures, élue municipale à Pulligny, un village de 1 200 habitants situé à 25 kilomètres au sud de Nancy, Audrey Bardot, 46 ans, vient d'être élue présidente du comité de bassin Rhin-Meuse.

Engagée depuis huit ans

Elle succède à Claude Gaillard, qui était à la tête du Comité depuis 27 ans.

« Notre instance démocratique ainsi que l'agence de l'eau Rhin-Meuse portent deux caractéristiques fortes dans leur ADN : d'une part notre capacité d'innovation, et d'autre part notre culture du consensus qui seront précieuses au regard des défis à relever notamment au regard du changement climatique. La concertation, le débat, le respect d'autrui continueront à guider notre action collective au service de l'intérêt général, et je suis fière de poursuivre le travail engagé », commente la nouvelle présidente, qui siège au sein du comité de bassin depuis huit ans, où elle occupait le poste de 1^{re} vice-présidente depuis 2021.

Basé à Rozérieulles, le comité de bas-

sin Rhin-Meuse compte 100 membres. Leur mission : fixer « la stratégie en faveur de la protection de l'eau et des milieux aquatiques ». ■



Audrey Bardot : « Je suis fière de poursuivre le travail engagé. » Photo Patrice Saucourt

par M. d.

